



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 21 octobre 2019

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 19.0375

Demandeur : TESTALAT Sabine

Date d'enregistrement de la demande : 02/10/2019

Date limite de candidature : 01/01/2020

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 01/02/2020.

**Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter
Les biens sont occupés**

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
ANDELAT	1,28	BONNET Joseph	Section C 497, Section D 85
LASTIC	1,39	TESTALAT René	Section C 386, Section ZI 53,54,55,69
MONTCHAMP	1,69	BATIFOULIER DANIEL	Section AI 184,199,202,
MONTCHAMP	2,19	Indivision JOB	Section AR 19,24,28,113,115,
MONTCHAMP	10,88	Indivision MIZOULE	Section AC 9,10,Section AD 250,Section AO 40,61j,61k,Section AP6, Section AR 29,30,31,37,51,52,54,55,78,94,9 9,112,114,
MONTCHAMP	4,99	MORAND Jean	Section AB 31,46j,46k,47,50j,50k,54,147j14 7k,280
MONTCHAMP	32,37	TESTALAT Rene	Section AB181,316,317,11,23,24,53,55,8 3,84,97j,100j, 121,157,158,163,190,191,192,19 4,216,217,218,297,300 318,321,326,328j,328k,337a,340, Section AC6,20,21,32 42,54j,54k,62,70,71,72,84,85,86j ,86k,90,96,97,99,113, 115,Section AD 12,15,16,18,20, Section AE 48

MONTCHAMP	15,19	TESTALAT Bernard	Section ab 5,14,87,88,117,123,132,205,247, 248,293, Section AC 22,23,29,41,48,52,53,74,75,92,9 3,
SOULAGES	0,24	TESTALAT René	Section D 515
SAINT-FLOUR	3,82	BONNET Joseph	Section AB 51,52,83,84, 87,301,
TIVIERS	33,98	Indivision JOB	Section A 22, section ZI 3,9j,9k,9l,12j,12k,12l, 12m,34j,34k,34l,34m,75j,75k, Section ZK 5j,5k 5m,9j,9k,9l,9m,40j,40k,40l,41j,4 1k,41l
TIVIERS	1,76	TESTALAT René	Section ZI 37j,37k,37l,37m
TIVIERS	4,14	TESTALAT Bernard	Section ZK 14
VEDRINES-SAINT-LOUP	5,06	TESTALAT René	Section B 287j,587k,288,304j,304k, 305,306,307,308,316,317,318,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière